



Don d'un objet puis accusation de vol.

Par **maxime**, le **24/11/2011** à **15:11**

Bonjour,
Voilà mon histoire.

J'étais en 2010 avec une demoiselle, cette demoiselle me devant un peu de sous (600€), et ayant besoin d'un ordinateur à l'époque, décide de prendre un crédit (1800) et de me donner l'ordinateur.

Le prix de l'ordinateur dépassais les sommes du... j'ai donc accepté de rembourser la différence.

Nous nous sommes séparé en novembre 2010, et j'ai continué les versements jusqu'en janvier 2011 date à laquelle je ne lui devais plus rien (le crédit continuais jusqu'en juillet 2011).

Aujourd'hui j'ai appris qu'elle avait déposé plainte en Août 2011 pour vol de cet ordinateur.

Cette personne est passé plusieurs fois dans ma famille, demandant une première fois 800€ puis une seconde fois 500€, sinon elle déposais cette plainte.

Je dois avoué être effrayé par tout cela, n'ayant pas l'habitude des histoires avec la Police...

J'ai oublié de précisé que aucune reconnaissance de dette ni de vente n'ont été faite d'un côté comme de l'autre. Il ne s'agissais que d'un accord oral.

J'ai gardé les traces des virements bancaire effectués sur son compte.